

RESIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

MIEUX LES RECONNAÎTRE
POUR MIEUX S'EN DÉPARTIR



ACIDE

Détartreur, sani-flush, débouche tuyau

AÉROSOL

Aérosol lubrifiant (WD-40 ou Jigaloo), nettoyant à frein, aérosols divers

AMPOULE AU MERCURE

Ampoule fluocompacte et fluorescent

BASE

Ammoniaque, nettoyeurs et détergents divers, bicarbonate de soude, ciment en poudre

ORGANIQUE

Huile à moteur, antigel, filtre à huile, combustible, colle, adhésif, imperméabilisant, cire, coulis, décapant, diluant, solvant.

OXYDANT

Poudre à récurer, peroxyde, eau de javel, produits pour piscine

PILE ET BATTERIE

Pile et batterie de tout format

TOXIQUE

Pesticides, herbicides, engrais

PEINTURE

Peinture résidentielle et apprêt, peinture à métal, antirouille, aérosol, teinture, vernis, laque, huile protectrice et leur contenant



APPORTEZ-LES DANS UN ÉCOCENTRE OU UN POINT DE DÉPÔT AUTORISÉ. Le contenant (d'origine ou non) doit être étanche, bien identifié et de moins de 5 gallons. Pour les RDD provenant d'activités commerciales contactez 418 851-1366.



Pour information:

1 888 856-5552 / www.co-eco.org

Il est interdit de jeter ses RDD dans les poubelles ou dans les égouts. Ces déchets présentent des risques pour la santé publique et pour l'environnement.